

LA LETTRE AUX AÎNÉS



> MARS 2022 • N° 15

WWW.DOUE-EN-ANJOU.FR

TEMPS DE CONVIVIALITÉ DU CCAS

Tout au long de l'année, le CCAS propose aux aînés de se retrouver lors de temps de convivialité les **jeudis** (salle du bosquet) et **mardis** (salle de la résidence St Jean) de 14h30 à 17h00. Ces temps sont **ouverts à tous les habitants de Doué-en-Anjou**.

Afin de varier les activités, des **ateliers de composition florale** sont proposés avec Geneviève Rousteau, fleuriste. L'occasion de créer une jolie composition florale, facile à réaliser tout en passant un moment agréable avec d'autres personnes.

Jeudis 14 avril et 23 juin à 14h30

157 rue de l'hôpital, Doué-la-Fontaine
Tarif : 2€ (matériel et fleurs fournis)



CONTACT ET INSCRIPTION :
CCAS, 02 41 83 98 46

CAFÉ DEUIL

Animé par deux professionnels, entrée gratuite

Mardis 17 mai et 5 juillet de 18h à 19h30
Salle de convivialité de la Résidence St Jean, 157 rue de l'hôpital Doué-la-Fontaine

Un lieu d'échange, convivial, ouvert à tous, où chacun peut parler de son deuil ou entendre parler de deuil qu'il s'agisse de la perte d'un proche ou de toute autre perte douloureuse, séparation, maladie, départ en retraite...



CONTACT : Coordination autonomie,
02 41 83 22 20

« LA TÊTE ET LES JAMBES » PROGRAMME DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le Yoga sur chaise redémarre jusqu'en juin les **mardis après-midi**. Les ateliers créatifs écolos les **vendredis matins** tous les quinze jours. Le tricot solidaire continue de confectionner des tricots pour les bébés du cœur, le **mercredi matin**. Venez pousser la chansonnette : un groupe va être lancé les **vendredis matins**.

Challenge sénior le **jeudi 2 juin** de 9h15 à 16h30 : inscriptions ouvertes dès maintenant auprès du Centre socioculturel du douessin.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Centre socioculturel du douessin,
02 41 59 77 06 ou 06 45 66 78 25

ATELIERS COLLECTIFS ET VISITES À DOMICILE

Audrey, Paulo, Doloresse et Aurélien, les jeunes volontaires du service civique vous proposent de participer avec eux à des ateliers de convivialité dans la salle d'animation de la résidence St Jean (157 rue de l'hôpital à Doué-la-Fontaine) les **premiers lundis de chaque mois, de 14h30 à 16h30**

Lundi 4 avril : balade et chasse aux œufs
Lundi 2 mai : goûter, jeux et musique

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des visites à domicile peuvent être organisées pour une balade, un jeu, discuter, échanger...



CONTACT : Coordination autonomie,
02 41 83 22 20



ZOOM SUR ...

LE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil municipal souhaite mettre en place un Conseil des sages à Doué-en-Anjou.

Ce projet s'inscrit dans la volonté d'agir en direction des aînés (recueillir leur avis, prendre en compte leur savoir-faire, leurs expériences, leurs besoins, etc.) et d'optimiser les conditions pour « Bien vieillir à Doué-en-Anjou ».

Ce Conseil des sages, dont la mise en place a été confiée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a pour vocation d'être un comité de réflexions et de propositions ouvert à toute personne de 65 ans et plus, libérée de toutes obligations professionnelles.

UN CONSEIL DES SAGES : ÇA SERT À QUOI ?

Le Conseil des sages est un dispositif de la politique des aînés. Il a pour mission de porter conseil sur les différents sujets sur lesquels la municipalité l'a interrogé.

Ces membres réalisent une **réflexion collective**, non partisane, soucieuse de l'intérêt général, conscients de n'avoir aucun pouvoir décisionnel.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES SAGES

- Il sera composé de **16 membres** (dans l'idéal de 2 personnes par commune déléguée).
- La mise en place du conseil sera effectuée avec l'aide d'un agent du CCAS.
- À son installation, le Conseil des sages élira deux référents. Ceux-ci seront en lien direct avec l'élue municipale en charge de la politique des aînés : Jacqueline Chaillou.
- Missionné pour l'étude de dossiers remis par une commission au Bureau municipal, le Conseil des sages s'interrogera et rendra son **rapport**.



- Des **rencontres pourront être organisées avec les élus** en charge du ou des dossier(s) confié(s) pour des échanges d'informations.

PROFIL POUR FAIRE PARTIE DU CONSEIL DES SAGES


- Avoir 65 ans et plus, être retraité(e).
- Résider sur la commune de Doué-en-Anjou.
- Être inscrit(e) sur les listes électorales.
- Ne pas déjà faire partie d'un groupe de travail en lien avec le Conseil municipal et le CCAS.
- Être disponible, désintéressé(e) et s'engager à ne pas faire de propagande politique, sociétale, religieuse, etc.
- Être ouvert à l'échange, au travail d'équipe.
- Avoir la volonté d'un intérêt commun pour l'ensemble du territoire.

Vous souhaitez œuvrer pour le « bien vieillir » sur l'ensemble du territoire de Doué-en-Anjou ?

Adressez vos coordonnées et vos motivations :

- par lettre : 1 place Justice de Paix, Doué-la-Fontaine, 49700 Doué-en-Anjou
- par mail : accueil-ccas@doue-en-anjou.fr

**CANDIDATURE À DÉPOSER AVANT
LE 15 AVRIL 2022**

 **CONTACT**
CCAS | 02 41 83 98 46
accueil-ccas@doue-en-anjou.fr